



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
**Electrification Périurbaine Intensive**



## **Rapport de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Coordination du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC**

**Hôtel Résidence La Falaise  
Douala, République du Cameroun  
15 et 16 Décembre 2010**

La 3<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC s'est tenue les 15 et 16 Décembre 2010 à Douala (Cameroun) dans la salle de réunion de l'hôtel Résidence La Falaise sous la présidence du Coordonnateur CEMAC, représentant le Président de la Commission de la CEMAC, en présence des représentants des Partenaires et Associés du projet : les représentants des cinq Ministères en charge de l'Energie (MINEE Cameroun, MMEH Centrafrique, MEH Congo, MERH Gabon, MPE Tchad), les représentants des cinq compagnies d'électricité en qualité de partenaires (AES SONEL du Cameroun, SNE du Congo, SEEG du Gabon, ENERCA de Centrafrique, STEE du Tchad) ainsi que de la BDEAC et de IED (CFE-CEMAC).

Les représentants du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) et de la CEEAC ont également pris part à cette réunion. Le représentant de la Délégation de la Commission Européenne à Bangui, invité, n'a pas pu se joindre à la rencontre.

La liste des participants est jointe en annexe.

La réunion a été ouverte par le Représentant du Président de la Commission de la CEMAC, Coordonnateur Energie CEMAC, qui dans son allocution a souhaité la bienvenue, rappelé l'historique du projet et son importance pour la CEMAC, les progrès accomplis depuis le 2<sup>ème</sup> CRC en Novembre 2009, et appelé tous les Partenaires et Associés du projet à respecter les engagements pris pour assurer le succès plein et entier de cet important projet. Il a souligné l'importance des aspects énergétiques dans le Programme Economique Régional (PER) communautaire. Le Coordonnateur a souhaité aux participants des travaux fructueux.

L'ordre du jour proposé a été adopté avec amendement, notamment l'insertion d'un point Divers. Puis, le CRC a mis en place le bureau de la réunion composé du coordonnateur Energie CEMAC (Président) et des représentants du Congo et du Cameroun (Rapporteurs), respectivement en tant que présidence en exercice de la CEMAC et pays hôte du CRC. Le Secrétariat a été assuré par la CFE CEMAC.

Les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- Présentation de la Synthèse des résultats de l'évaluation à mi-parcours et des recommandations formulées par l'évaluateur.
- Volet planification : Présentation détaillée des conclusions des études complémentaires réalisées au cours de l'année 2010 liées aux quatre projets prioritaires régionaux retenus lors du CRC 2009, discussion des autres initiatives régionales en matière d'interconnexion, actions complémentaires à mener dans le cadre du volet planification.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



- Volet branchements : Présentation détaillée par chaque pays, présentation d'ensemble par la CFE CEMAC, état d'avancement au 30 Novembre 2010, obstacles rencontrés, programmes d'activités prévisionnelles pour 2011.
- Questions communes aux deux volets et divers : point de la situation financière ; procédures et identification des actions à mener pour lever les blocages sur les versements des contributions nationales et de la CEMAC ; programmation de l'atelier politique prévu pour novembre 2010 mais reporté en 2011.

Des présentations et échanges qui ont suivi, il ressort :

### Sur le volet planification :

- La CFE CEMAC a présenté les résultats des travaux complémentaires d'investigation menés en priorité sur les 4 projets qui avaient été retenus par le 2<sup>ème</sup> CRC :
  - RCA, Cameroun, Congo : ouvrage hydroélectrique de Dimoli, (environ 120 MW) pour alimenter les zones voisines des 3 pays et injections dans les réseaux nationaux des 3 pays.
  - Gabon, Congo : interconnexion entre les ouvrages hydroélectriques d'Imbolou (120 MW) et Grand Poubara (160 MW en première phase) et alimentation des zones voisines des 2 pays.
  - Cameroun, Tchad : Interconnexion de Maroua et Ndjamena (utilisation des excédents de Lagdo) suivie du tronçon Ngaoundéré – Maroua puis ouvrage hydroélectrique de Warak sur la Bini, (environ 46 MW) pour alimenter les zones voisines des 2 pays et injections dans les réseaux nationaux des 2 pays.
  - Cameroun, Gabon : ouvrages hydroélectriques de Memve'élé (environ 200 MW) et Fe II (environ 36 MW) pour alimenter les zones voisines des 2 pays et injections dans les réseaux nationaux des 2 pays.
- La CFE CEMAC a également présenté les termes de références des études à réaliser pour accélérer le développement de ces projets et la mobilisation des financements nécessaires.
- Le représentant du PEAC a salué et encouragé les initiatives menées au niveau de la CEMAC pour développer le secteur électrique en Afrique centrale et a souligné la complémentarité des travaux menés dans le cadre du volet planification avec les activités du PEAC. Il a souhaité que la coordination soit encore renforcée.
- Le CRC a exprimé le souhait que la CEMAC, la CEEAC et les autres institutions qui ont initié des programmes régionaux d'électrification établissent des modalités de collaboration pour faciliter les mécanismes de coordination des initiatives et s'inscrivent dans le cadre de la rationalisation des programmes du secteur de l'énergie.
- Le CRC a pris connaissance des avancées réalisées au niveau national concernant certains des projets prioritaires, en particulier en ce qui concerne :
  - L'aménagement hydroélectrique de Fe II : la BDEAC a informé le CRC avoir marqué son accord de principe pour son financement. Le lancement des travaux est prévu début 2011.
  - L'aménagement hydroélectrique de Memve'élé dont les travaux de construction de la route d'accès ont débuté en 2010.
  - L'interconnexion Tchad – Cameroun pour laquelle les deux pays ont soumis une requête de financement auprès de la BAD pour le financement des études complémentaires et de la construction des ouvrages.
- Le CRC a souhaité que les études suivantes soient réalisées et que la CEMAC mobilise les financements en conséquence : (i) étude d'un réseau électrique de transport qui couvre les 6 pays de la sous-région, (ii) étude institutionnelle et de gestion des ouvrages régionaux, (iii) étude de faisabilité détaillée du projet « Dimoli ». Les projets de termes de référence de ces études ont été remis aux membres du CRC, qui adresseront leurs commentaires accompagnés des informations



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



de contexte national avant le 31 janvier 2011, en particulier en ce qui concerne les hypothèses de tracés des réseaux.

### Sur le volet branchements :

- L'année 2010 a vu le démarrage des travaux dans les zones test du Cameroun, de la RCA et du Tchad, mais aucune mise en service n'a encore eu lieu. Les retards constatés ont conduit le CRC à valider la recommandation de l'évaluation à mi-parcours et d'entamer les négociations avec la Commission Européenne en vue d'une extension d'un an ;
- La CFE CEMAC a continué à effectuer de nombreuses missions d'appui en fonction de l'état d'avancement du projet dans les pays. A l'exception du Cameroun, et dans une moindre mesure de la RCA, tous les pays ont achevé l'identification des zones de démultiplication du projet. L'état synthétique d'exécution du volet branchement par pays est joint en annexe.

### Sur l'organisation et la gestion financière du projet :

- Le Comité Régional de Coordination a constaté que les contributions financières des co-donateurs au compte du projet CEMAC ENERGIE, ont évolué de façon contrastée :
  - MEH Congo : 250 MFCFA soit 41,7% de la contribution globale attendue ont été versés en 2010. Le représentant du MEH a annoncé que le solde de 350 MFCFA a été budgété pour 2011 et sera versé courant premier semestre 2011 ;
  - MERH Gabon : aucun versement n'a été effectué en 2010. Le représentant du MERH a annoncé un premier versement de 150 MFCFA avant fin 2010 et le solde de 350 MFCFA a été budgété pour 2011 ;
  - MPE Tchad : 700 MFCFA soit 100% de la contribution globale attendue ont été versés en 2010 ;
  - CEMAC : aucun versement n'a été effectué en 2010. Les retards cumulés de la CEMAC s'élèvent à 600 MFCFA auquel il convient de rajouter les prélèvements de compensation effectués par la Commission Européenne qui s'élèvent à environ 95 MFCFA.
  - Commission Européenne : depuis le début du projet, 1316 MFCFA ont été versés sur la part investissements et 1398 MFCFA sont en cours de traitement par la Délégation de la Commission Européenne.
- Le compte « Investissement Facilité Energie UE CEMAC » ouvert dans les comptes de la BDEAC a été approvisionné des contributions nationales du Congo et du Tchad mais n'a pas encore reçu d'approvisionnement au titre de la subvention de la Facilité Energie.
- Après la réception en novembre 2010 du rapport financier audité des dépenses 2008 et 2009 des associés et partenaires, la Délégation de la Commission a informé mettre en paiement le solde de la subvention de la Facilité Energie prévue au titre des années 2008 et 2009, et l'avance au titre de l'année 2010.
- Les termes de la Convention CEMAC – BDEAC qui définissent les modalités de gestion du compte d'investissement du projet ont été rappelés.
- Tous les membres du CRC ont souligné que le décalage auquel les sociétés d'électricité doivent faire face entre leurs dépenses et le versement des subventions (part Facilité Energie et part des contributions nationales) est un frein au respect des échéances du projet.

### Recommandations

A l'issue de ces échanges et décisions, les membres du Comité Régional de Coordination ont formulé les recommandations suivantes :

- Le CRC a demandé à la CEMAC et la BDEAC d'harmoniser leur compréhension de l'exécution de l'article 1.3-(iv) de l'annexe 1 de la Convention qui les lie afin de ne pas retarder le transfert aux sociétés d'électricité.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



- Le Coordonnateur CEMAC et le représentant de la BDEAC valideront le modèle de demande de décaissement que les sociétés d'électricité doivent adresser à la CEMAC sous couvert de la CFE CEMAC avant le 20 décembre 2010, et la CFE CEMAC transmettra ce modèle aux sociétés d'électricité.
- Les pièces justificatives que les sociétés d'électricité doivent transmettre en accompagnement des demandes de décaissements sont : (i) les rapports d'audit lorsque la demande est relative à l'apurement de dépenses auditées ; (ii) les budgets validés par la CFE CEMAC lorsque les demandes sont relatives à des avances ; (iii) les copies des principaux marchés ; (iv) les documents de suivi de la mise en œuvre du projet.
- Dans la perspective d'une demande d'avenant à la Commission Européenne, les sociétés d'électricité transmettront à la CFE CEMAC avant le 15 janvier 2011 un projet de budget révisé établi sur 5 ans et intégrant éventuellement des réaffectations budgétaires, pour un budget global constant et tenant compte des dépenses éligibles déjà effectuées.
- Dans la perspective d'une demande d'avenant à la Commission Européenne, les Ministères de l'Energie qui le souhaitent transmettront à la CFE CEMAC avant le 15 janvier 2011 un projet de budget révisé établi sur 5 ans et intégrant éventuellement des réaffectations budgétaires prenant en compte les éventuelles mesures d'incitation pour les membres des équipes de planification nationale, pour un budget global constant et tenant compte des dépenses éligibles déjà effectuées.
- La CFE CEMAC préparera un projet de budget révisé tenant compte de l'extension du projet à 5 ans.
- A la suite des échanges avec les représentants du PEAC et de la CEEAC, le CRC recommande que l'atelier politique relatif au volet planification soit programmé une fois que les modalités de coordination entre la CEMAC et la CEEAC seront opérationnelles. Tous les Partenaires et Associés doivent se mobiliser pour faire de l'atelier politique prévu, un évènement de grande ampleur en vue de répondre à la volonté des Hautes Autorités de la CEMAC d'inscrire le développement de l'hydroélectricité et des interconnexions parmi les axes stratégiques du Programme Economique Régional (PER) de la CEMAC.
- Les Partenaires et Associés ont retenu d'organiser le 4<sup>ème</sup> CRC à Libreville (Gabon) au cours du mois de novembre 2011. Ils recommandent que l'atelier visant à la mobilisation de financements complémentaires pour l'extension des branchements à hauteur des objectifs du plan Energie CEMAC soit organisé conjointement au 4<sup>ème</sup> CRC.

En conclusion, les participants au 3<sup>ème</sup> Comité Régional de Coordination se sont réjouis de la qualité des échanges et des axes de travail dégagés pour l'année 2011. Ils ont adressé des motions de remerciements à la Commission de la CEMAC pour l'organisation dans le temps du 3<sup>ème</sup> CRC et au Gouvernement de la République du Cameroun pour avoir accepté que cette réunion se tienne à Douala.

Fait à Douala, le 16 Décembre 2010



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
**Electrification Périurbaine Intensive**



Les Rapporteurs du Comité Régional de Coordination

Jean Marie Iwandza  
Directeur Général de l'Energie Congo

Jean Pierre Ghonnang  
Directeur de l'Electricité Cameroun

Le Président  
du Comité Régional de Coordination

Pierre Yété  
Coordonnateur CEMAC



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
**Electrification Périurbaine Intensive**



## Annexe1 : état synthétique d'exécution du volet branchement par pays

LIBELLE	CAMEROUN	CONGO	GABON	RCA	TCHAD
Sélection des zones projets	50%	100%	100%	100%	100%
Etat des lieux validé	-----	Jacques Opangault	derrière Hôpital HIOBO	Boeing	Dembe
Etudes des zones et DAO					
Rédaction APD et Plans réseaux	20%	100%	85%	60%	100%
Lancement appel d'offres des zones Test	sept-09	juin-09	-----	juin-09	juin-09
Lancement appel d'offres des zones de démultiplication	-----	août 2010	attente versement subvention	<b>prévu mars 2011</b> (après évaluation du différentiel de charges de Boeing)	nov-10
Contrats signés zones Test	août-10	non	-----	déc-09	déc-09
Contrats zones de démultiplication	-----	négociations en cours	-----	-----	ouverture des offres fin déc-10



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
Electrification Périurbaine Intensive



LIBELLE	CAMEROUN	CONGO	GABON	RCA	TCHAD
<b>Travaux</b>					
Approvisionnement matériel Electrique	28%	0%	0% (Tx extension MT réalisé sur budget propre SEEG)	13%	8%
Approvisionnement Coffrets	à préciser	15%	à préciser	17%	16%
Etude et Piquetage	10%	0%	0%	17%	16%
Réseaux MT et Postes	0%	0%	0%	9%	0%
Réseaux BT	0%	0%	0%	5%	0%
Branchements	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Commercial</b>					
situation avant le projet et animation commerciale	-----	-----	-----	oui	Oui
Nombre de souscriptions enregistrées	-----	-----	-----	plus de 600	plus de 130